



Elaboration du PLU

Réunion publique
Présentation des principaux enjeux et du
projet d'aménagement et de
développement durables (PADD)

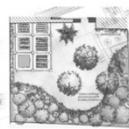
17 Mai 2016

SARL URBAN'ism l'innovation au Service de nos Métiers

9, rue du Picard
37140 BOURGUEIL
Tel: 02 47 95 57 06
Fax: 02 47 95 57 16
contact@urban-ism.fr



URBANISME



PAYSAGE



ARCHITECTURE

www.urban-ism.fr

Rappel du contexte d'élaboration du PLU de Ports

QU'EST-CE QU'UN PLAN LOCAL D'URBANISME ?

Un PLU permet de réfléchir de façon globale au devenir d'un territoire, en inscrivant la réflexion dans une démarche de projet, à une perspective de 10-15 ans

Le PLU est l'expression d'un projet local, avec le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), il devient le cadre de référence des actions communales



Calendrier prévisionnel pour l'élaboration du PLU de Ports-sur-Vienne

1/ ENJEUX DE DEVELOPPEMENT
SUIVE A L'ÉLABORATION DIAGNOSTIC DE LA COMMUNE
2/ PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT
DURABLES (PADD)

déterminé par la Commission PLU
débat en Conseil Municipal

étape en cours

3/ TRADUCTION REGLEMENTAIRE DU PADD
déterminée par la Commission PLU

OBJECTIFS :
Eté 2016

4/ BILAN DE LA CONCERTATION ET ARRET DE PROJET
par le Conseil Municipal

Automne 2016

5/ ENQUÊTE PUBLIQUE

Hiver 2016-2017

6/ APPROBATION DU PLU
par le Conseil Municipal

Printemps/Été 2017



Un projet de la municipalité...à élaborer dans le cadre d'une concertation large

Une concertation dans l'intérêt général de la commune et non au nom de l'intérêt particulier des habitants (qui s'effectuera au moment de l'enquête publique) :

- ⇒ lettres du PLU,
- ⇒ registre mis à disposition du public dans la mairie ou lettre à adresser à Monsieur le Maire pour donner son avis
- ⇒ réunion publique, exposition publique

Une concertation avec la population et des acteurs locaux pendant toute la phase d'élaboration du projet =
RECUEILLIR L'AVIS DES HABITANTS AU NOM DE L'INTERET GENERAL DE LA COMMUNE



Un projet de la municipalité... à inscrire dans le respect des enjeux nationaux de développement

Des évolutions législatives introduisant la notion de développement durable dans l'élaboration des PLU

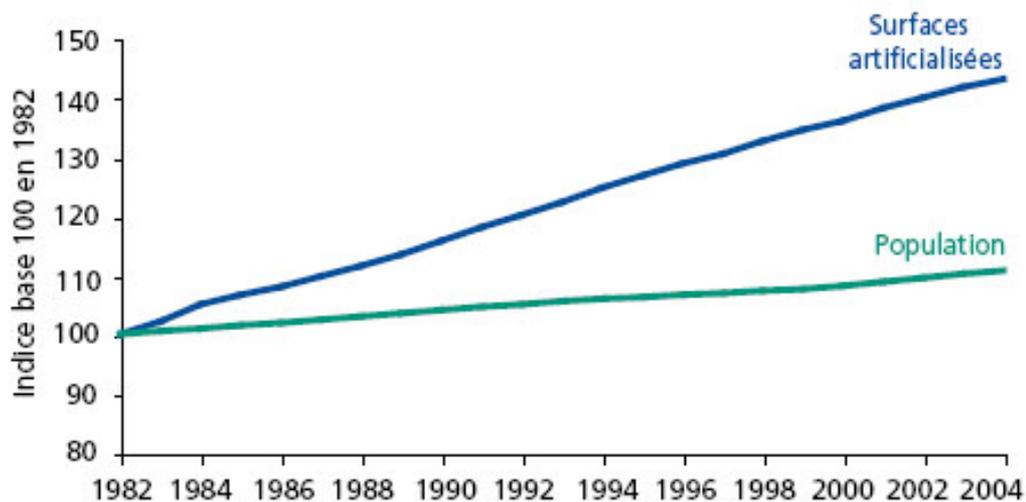
- ✓ développement urbain maîtrisé privilégiant le renouvellement urbain
- ✓ des espaces naturels et agricoles à utiliser de manière économe
- ✓ protection de la biodiversité, qualification des ensembles urbains et du patrimoine bâti et des entrées de ville,
- ✓ accueil sans discrimination de la population
- ✓ réduction des émissions de gaz à effet de serre = action sur le logement et les déplacements
- ✓ adaptation à la capacité des équipements
- ✓ prise en compte des risques et nuisances

Loi Grenelle et Loi ALUR :
Réduction des zones constructibles,
extension =exception, densification,
rapprochement des services...



Un projet de la municipalité... à inscrire dans le respect des enjeux nationaux de développement

➔ En moyenne en France, 230 ha sont artificialisés chaque jour



Source : Scees - Insee.

Source : PNR Loire Anjou Touraine

En France,
Population : + 0,58% / an
Urbanisation : +1,1% /an ... soit près de 2 fois plus vite

Urbanisation en France :

Habitat

+ Activités

+ Voiries

+ Stationnements

+ Carrières

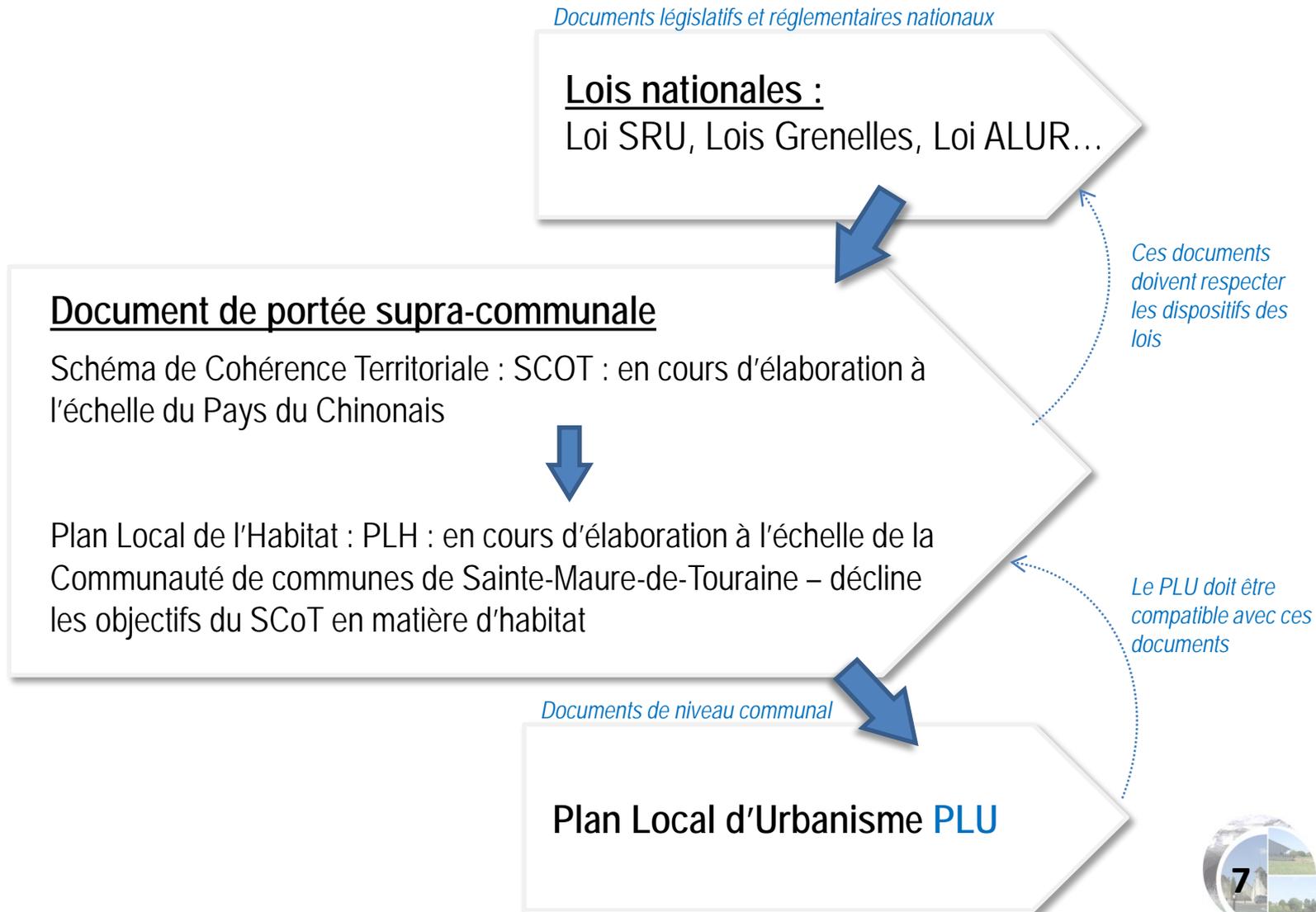
+ .

=  Un département comme l'Indre-et-Loire consommé tous les 7 ans

...ou le territoire de Ports en moins de 5 jours !



Un projet de la municipalité... à inscrire dans le respect des documents de portée supra-communale



Une présentation synthétique des enjeux et du projet de Ports en 3 parties

1. Les enjeux de préservation des éléments identitaires, de préservation de la qualité de vie et de développement durable

2. Les enjeux de réponse aux besoins évolutifs des habitants en matière de logements, d'équipements et de services et les enjeux de mixité des fonctions

3. Les enjeux d'amélioration des réseaux au service des habitants et des actifs



1. Les enjeux de préservation des éléments identitaires, de préservation de la qualité de vie et de développement durable

2. Les enjeux de réponse aux besoins évolutifs des habitants en matière de logements, d'équipements et de services et les enjeux de mixité des fonctions

3. Les enjeux d'amélioration des réseaux au service des habitants et des actifs



1. Les enjeux de préservation des éléments identitaires

LE CONSTAT

Une richesse environnementale à préserver :

-4 ZNIEFF de type 1

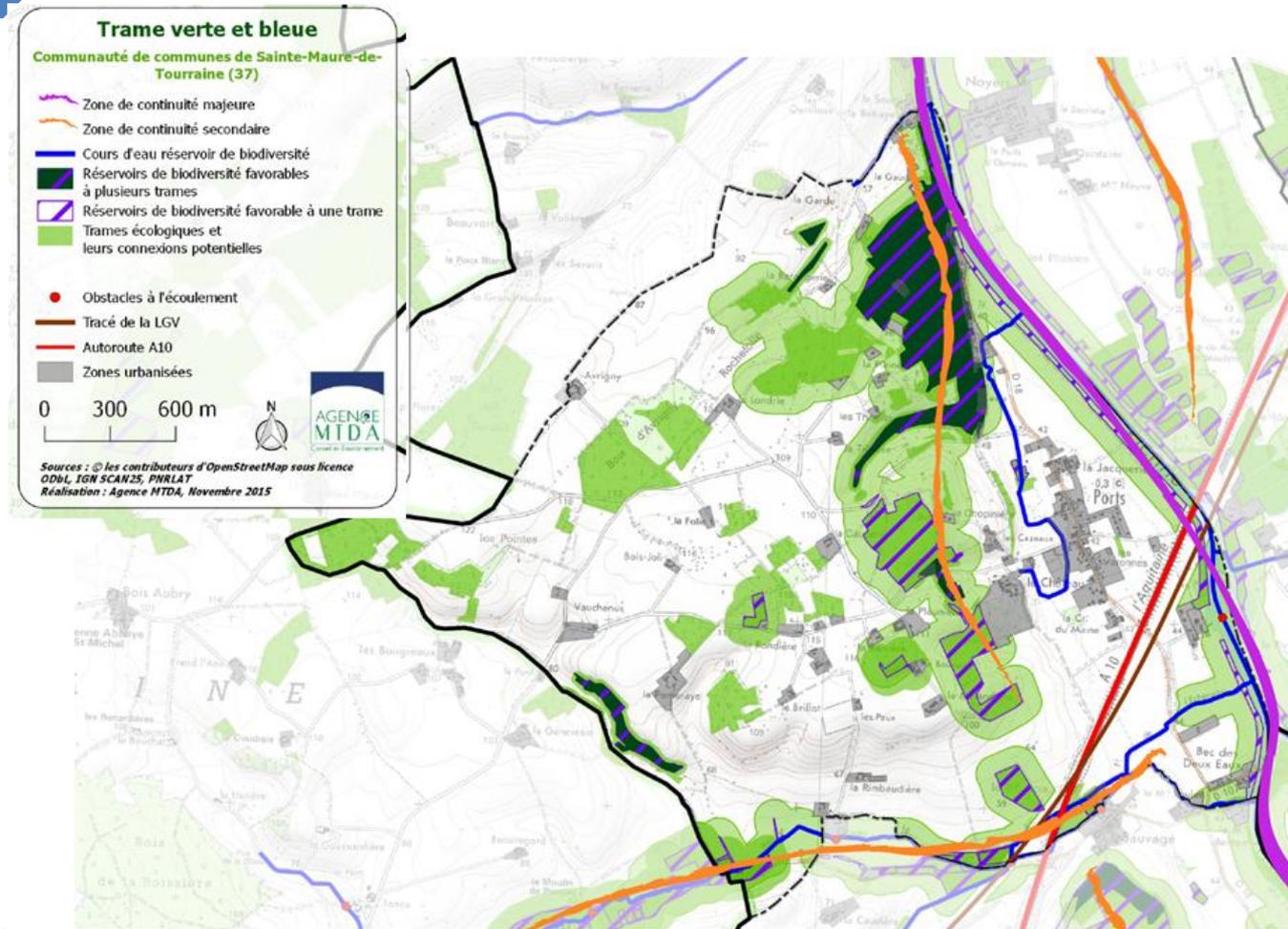
(Pelouses et sources de Vieux-Ports, Pelouses de la Plaunière, Pelouses de la Pommeraie et Pelouses de la Barangerie)

-Un ENS sur le coteau

- des réservoirs de biodiversité favorables à plusieurs espèces, des pelouses calcaires propices au développement d'espèces rares (d'orchidées notamment), plusieurs sites qui recensent des espèces de chiroptères et des boisements ponctuels

-**La continuité majeure** de la Vallée de la Vienne, **les continuités secondaires** (vallée de la Veude de Ponçay, continuités chiroptères)

- **Des obstacles** : la LGV, l'A10 et un obstacle sur la Vienne (Maisons Rouges)



1. Les enjeux de préservation des éléments identitaires

LE CONSTAT

Un patrimoine remarquable non protégé

-Le four à chaux, l'usine de chaux et l'ancienne tuilerie : inventaire général du patrimoine culturel

- Des ensembles bâtis remarquables : le château et la ferme du château, la Pommerraie (ancienne léproserie), la Boucaire, la Petite Garde, la Ferme d'Avrigny, maison de maître dans le bourg

-Des éléments de petit patrimoine : 3 loges de vignes, la Source : vieux lavoir communal, le lavoir de Vauchenu, l'ancien télégraphe

-Un bourg ancien mis en valeur



1. Les enjeux de préservation des éléments identitaires

LE CONSTAT

Des éléments négatifs

-Impact paysager des l'autoroute et de la LGV,

- Des constructions récentes qui ne sont pas toujours bien intégrées : enduits trop clairs, absence de transition avec l'espace naturel et agricole,...



Autoroute A10



Absence de transition avec l'espace agricole ouvert



Enduit très clair sur un fond boisé

1. Les enjeux de préservation des éléments identitaires

LE CONSTAT

Une situation privilégiée pour le développement du tourisme vert

- Situation le long de la Vallée de la Vienne, à la confluence avec la Creuse
- Passage d'un itinéraire de Saint-Jacques de Compostelle,
- Maillage d'itinéraires de randonnée,
- Quelques offres d'hébergement touristique,
- Ancien hôtel-restaurant la Bouche en Vienne : une opportunité de réhabilitation



1. Les enjeux de préservation des éléments identitaires

LES ENJEUX

Préservation et valorisation des éléments identitaires paysagers, architecturaux, patrimoniaux et environnementaux, à des fins de qualité de vie et d'enjeux touristiques

LE PROJET

→ Préserver les éléments identitaires paysagers

- Préserver la vallée de la Vienne, accompagner le département d'Indre-et-Loire dans sa politique de mise en valeur des espaces naturels sensibles, préserver les autres points de vue remarquables

→ Prendre en compte la trame verte et bleue

- Protéger par un classement en zone naturelle les réservoirs favorables à plusieurs trames (ZNIEFF)
- Conserver les usages permettant le maintien de la biodiversité des réservoirs de biodiversité favorables à une trame et des espaces constituant la trame écologique (espaces boisés, espaces prairiaux, vallées et leurs ripisylves)
- Maintenir les fonctionnalités écologiques des continuités identifiées (vallées et zone de chasse des chiroptères)
- Chercher à maintenir les continuités potentielles et à protéger les éléments ponctuels identifiés : arbres, haies...

1. Les enjeux de préservation des éléments identitaires

LES ENJEUX

Préservation et valorisation des éléments identitaires paysagers, architecturaux, patrimoniaux et environnementaux, à des fins de qualité de vie et d'enjeux touristiques

LE PROJET (suite)

→ Préserver les éléments « urbains », architecturaux et patrimoniaux

- Préserver les caractéristiques de l'organisation du bâti ancien et s'en inspirer dans les futures opérations
- Identifier les édifices remarquables et les éléments de petit patrimoine afin de garantir leur préservation
- Permettre la valorisation et l'évolution du patrimoine bâti ancien (restauration, réhabilitation, changement de destination)

→ Valoriser et améliorer le maillage des itinéraires de randonnée

- Poursuivre la démarche d'inscription des itinéraires existants au sein du PDIPR, rechercher une continuité le long de la Vallée de la Vienne, poursuivre l'aménagement des chemins.

→ Mettre en valeur les abords de la Vienne

- Créer un espace de loisirs aux Maisons Rouges permettant l'organisation de manifestations extérieures, valoriser ce nouvel espace à des fins touristiques

1. Les enjeux de préservation des éléments identitaires

LES ENJEUX

Préservation et valorisation des éléments identitaires paysagers, architecturaux, patrimoniaux et environnementaux, à des fins de qualité de vie et d'enjeux touristiques

LE PROJET (suite)

→ Développer l'offre en matière d'accueil touristique

- Créer une aire d'arrêt pour les campings cars dans le cadre des travaux de la Place Romain Rideau,
- Accompagner la réouverture de l'hôtel-restaurant du centre-bourg la Vienne en Bouche
- Projet de réhabilitation de logements vacants avec deux vocations : logements dédiés aux personnes âgées isolées l'hiver (qui peuvent réinvestir leurs logements l'été), logements dédiés à l'accueil touristique de moindre coût l'été

1. Les enjeux de préservation des éléments identitaires, de préservation de la qualité de vie et de développement durable

2. Les enjeux de réponse aux besoins évolutifs des habitants en matière de logements, d'équipements et de services et les enjeux de mixité des fonctions

3. Les enjeux d'amélioration des réseaux au service des habitants et des actifs



2. Les enjeux de réponse aux besoins évolutifs des habitants en matière de logements, d'équipements et de services et les enjeux de mixité des fonctions

LE CONSTAT

- Contrairement aux communes alentours ainsi qu'à la tendance sur la CC, **Ports voit sa population augmenter légèrement mais régulièrement**

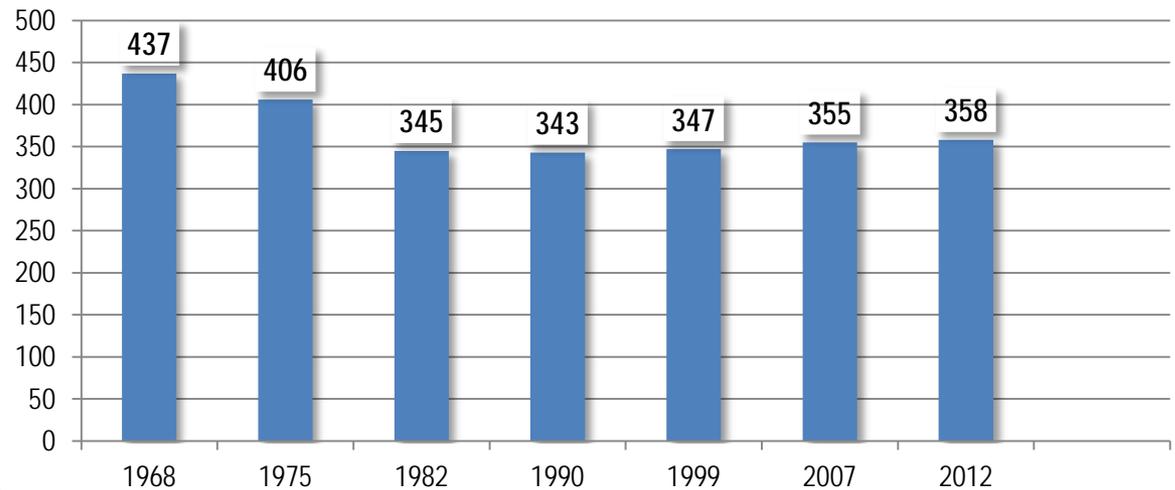
- Recensement réalisé par la commune en janvier 2016 : 421 habitants, population des ménages de 413 habitants

- **Augmentation due à l'attractivité du territoire**, qui s'est renforcée ces derniers temps (accueil de familles en 2015, sans nouvelle construction).

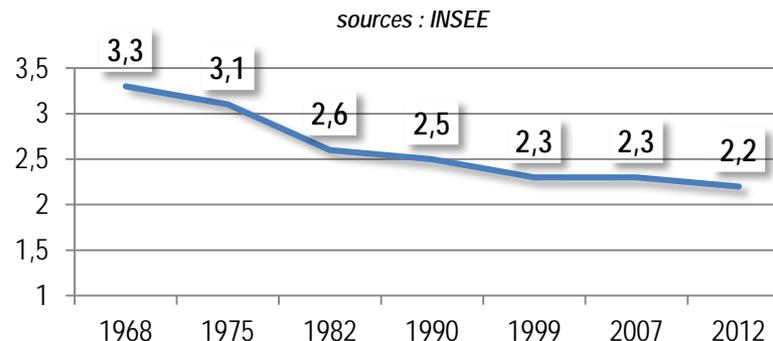
- **Stagnation de l'indice de jeunesse** : +0,67 en 2012 (inférieur à la CC, de +0,88). La part des 75 ans et + augmente.

- **Baisse de la taille des ménages**

Evolution démographique de 1968 à 2012
(population municipale) sources : INSEE



Evolution de la taille moyenne des ménages de
1968 à 2012
(nombre de personnes par résidences principales)



2. Les enjeux de réponse aux besoins évolutifs des habitants en matière de logements, d'équipements et de services et les enjeux de mixité des fonctions

LE CONSTAT

- Un parc de logements monotypé qui évolue très peu
- **Des données INSEE non cohérentes avec le ressenti des élus qui ont réalisé un recensement en 2016**
- Part **importante des résidences principales** (183/92%), faible des résidences secondaires (8/4%) et des logements vacants (4/2%)
- La moitié du parc date a été achevé avant 1945, seulement 11% depuis 1990 : enjeu de **réhabilitation énergétique**
- **Parc constitué de grands logements** (75% de 4 pièces ou +), 82% des logements occupés par leurs propriétaires
- Ces dernières années : **très peu de construction neuve, réinvestissement du bâti existant et très peu de consommation foncière** (4000 m² environ depuis 2007)
- Problématique entre adéquation habitat/habitants (personnes âgées notamment)

Parc de logements	1990	1999	2007	2012	Janv 2016*
TOTAL	186	195	198	204	198
Résidences principales	136	152	155	159	183
Résidences secondaires	34	24	29	27	8
Logements vacants	16	19	14	18	4 (et 3 maisons à vendre)

2. Les enjeux de réponse aux besoins évolutifs des habitants en matière de logements, d'équipements et de services et les enjeux de mixité des fonctions

LE CONSTAT

-Etude des potentiels au sein de l'enveloppe : 5 logements au maximum



2. Les enjeux de réponse aux besoins évolutifs des habitants en matière de logements, d'équipements et de services et les enjeux de mixité des fonctions

LES ENJEUX

Soutenir le dynamisme démographique de Ports par une progression raisonnée.

Adapter l'offre en logement aux besoins des habitants

LE PROJET

→ Objectif démographique :

- Accueil de 25 habitants supplémentaires en 10 ans (+0,59% annuel)

→ Réinvestir la moitié des logements vacants

→ Favoriser le réinvestissement du bâti ancien (réhabilitation / changement de destination)

→ Créer 15 logements neufs pour répondre aux objectifs démographiques (3 logements permettant de couvrir les besoins du « point mort » évalué pour les 10 ans à venir)

→ Limiter la consommation foncière liée à la construction neuve :

- Pas en terme de surface du fait de l'absence de construction des dernières années, mais en privilégiant le réinvestissement du potentiel communal au sein de l'enveloppe (Clos du Presbytère : 2700 m²),
- en aménageant les vides laissés par l'urbanisation des années passées dans le bourg (entre l'ESC et la rue de la Vienne : 7800 m², et au cœur du lotissement de la rue des Varennes : 1,07 ha)
- En améliorant la densité globale moyenne en visant une densité brute de 12,5 logements/ha
- En étudiant la possibilité de densification de certains lieux-dits (en fonction : réseaux/agriculture/TVB/paysage)

2. Les enjeux de réponse aux besoins évolutifs des habitants en matière de logements, d'équipements et de services et les enjeux de mixité des fonctions

LE CONSTAT

- **Peu d'équipements communaux et peu d'activités mais une mixité des fonctions,** (quelques entreprises et 7 sièges d'exploitation agricole)
- **Des besoins déjà identifiés :** espace socioculturel des Deux Rivières, terrains de foot, projet d'arboretum, abords du barrage
- **Commune en RPI :** Syndicat Intercommunal des Ecoles de Val de Vienne. Deux fermetures de classes ont eu lieu ces 5 dernières années => évolution vers l'accueil des très petites sections, enjeu de maintien des effectifs.
- **Les équipements et services de portée supérieure** (Nouâtre, Sainte-Maure-de-Touraine)



2. Les enjeux de réponse aux besoins évolutifs des habitants en matière de logements, d'équipements et de services et les enjeux de mixité des fonctions

LES ENJEUX

Maintenir la mixité des fonctions
Adapter le niveau d'équipements et services avec les besoins des habitants

LE PROJET

→ Créer un espace de loisirs dans le bourg

- Dans la continuité des terrains de foot : club house, city-stade et arboretum

→ Améliorer la qualité des espaces publics

- ESC des 2 Rivières : stationnement, aire de jeux pour enfants, zone de biodiversité...

→ Accompagner les habitants dans le cadre du déploiement numérique

→ Améliorer l'accès à l'éducation

→ Favoriser la mixité des fonctions en milieu rural

- Permettre la réouverture de la Vienne en Bouche
- Permettre l'installation de commerces, services (services de santé notamment),
- Permettre l'installation d'artisans au sein des tissus urbains existants ou au sein d'anciens bâtiments agricoles
- Assurer la coopération nécessaire au maintien et au développement de l'activité agricole

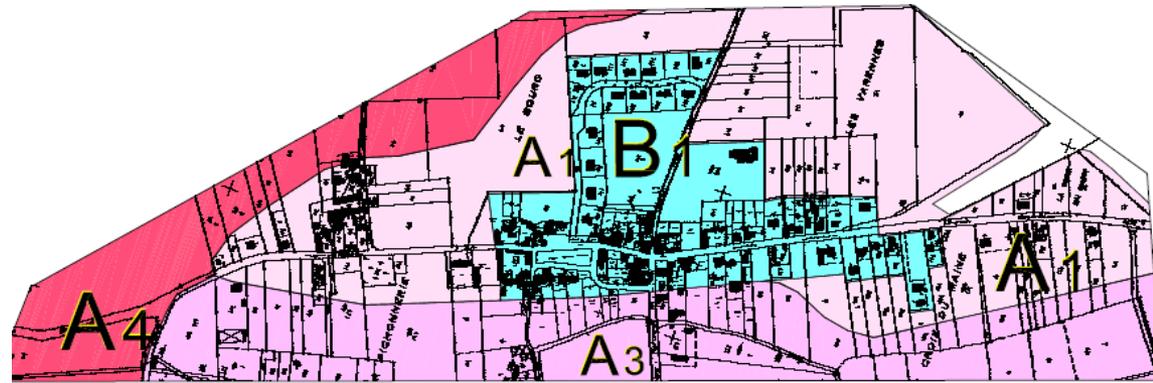


2. Les enjeux de réponse aux besoins évolutifs des habitants en matière de logements, d'équipements, d'infrastructures et de services

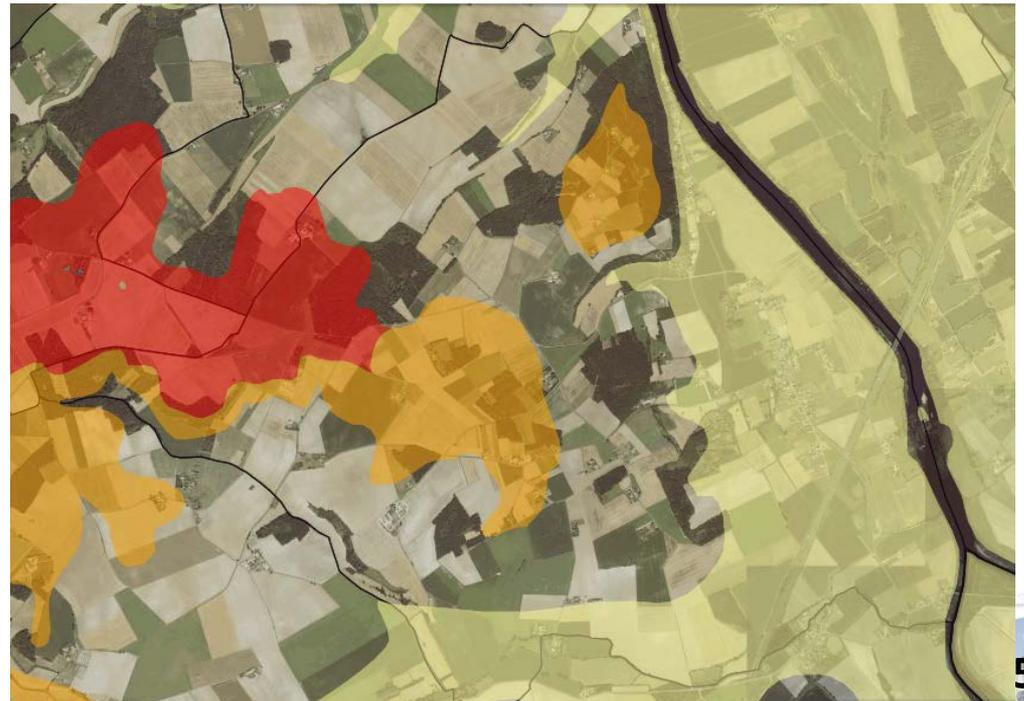
LE CONSTAT

Les principaux risques et nuisances sur la commune de Ports :

- **Risque inondation** : PPRi de la Vienne approuvé par arrêté préfectoral du 09 mars 2012
- **Risque retrait et gonflements des argiles**
Seule l'extrémité ouest en aléa fort partie centrale en aléa moyen, bourg et bords de Vienne : aléa faible
- **Risque lié au transport de matières dangereuses** : sur l'A 10
- **Nuisances sonores** : l'A10 et la future ligne TGV (mise en service en juillet 2017)



Ports-sur-Vienne extrait 1 / 5 000



2. Les enjeux de réponse aux besoins évolutifs des habitants en matière de logements, d'équipements, d'infrastructures et de services

LES ENJEUX

Limiter l'exposition aux risques et aux nuisances
Sécuriser les biens et les personnes

LE PROJET

- ➔ Prendre en compte les risques et les nuisances pour déterminer les possibilités de constructions
- ➔ Informer la population des risques connus sur le territoire
- ➔ Tenir compte des zones exposées aux bruit pour le choix des sites de développement

1. Les enjeux de préservation des éléments identitaires, de préservation de la qualité de vie et de développement durable

2. Les enjeux de réponse aux besoins évolutifs des habitants en matière de logements, d'équipements et de services et les enjeux de mixité des fonctions

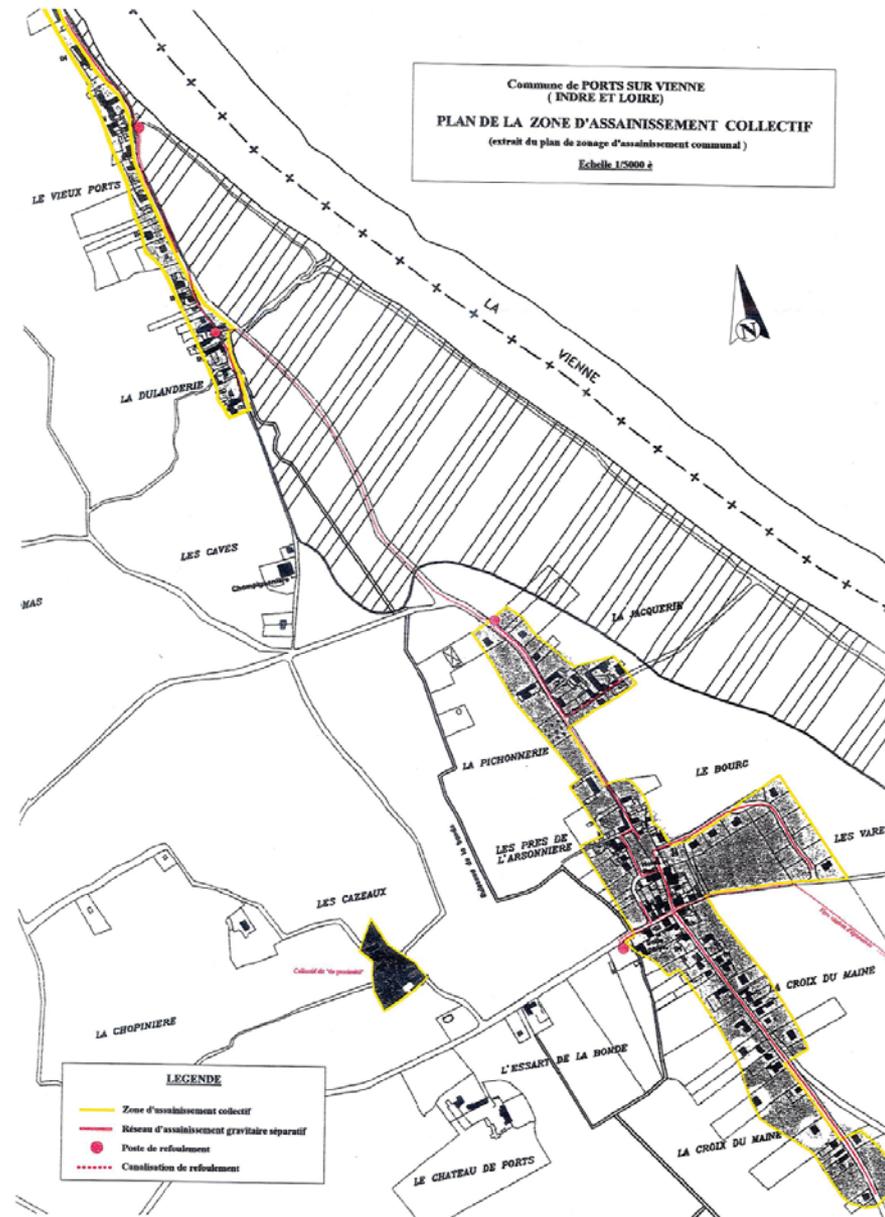
3. Les enjeux d'amélioration des réseaux au service des habitants et des actifs



3. Les enjeux d'amélioration des réseaux au service des habitants et des actifs

LE CONSTAT

- **Défense incendie** : hameaux de la Plonnière et de la Rondière en deçà des préconisations du SDIS
- **Assainissement collectif** : l'ensemble du bourg, et les Cazeaux reliés à l'assainissement collectif (STEP d'une capacité de 420 EH, en 2014 : 28% de la capacité en terme de charge organique, 16% en terme de charge hydraulique)
- **Assainissement autonome** : projet de régie assainissement
- **Desserte numérique** : le nœud de raccordement abonné va être desservi par la fibre optique. La commune met en place un espace public numérique.
- **Absence de transport collectif** malgré la distance par rapport aux équipements, commerces et services (gare à Ports-de-Pile, 5 km : liaisons vers Tours)



3. Les enjeux d'amélioration des réseaux au service des habitants et des actifs

LES ENJEUX

Améliorer ou optimiser la desserte par les réseaux
Améliorer la mobilité sur le territoire
Réduire les consommations en énergies fossiles

LE PROJET

➔ Accompagner la montée en réseau du territoire

- Dans la continuité des terrains de foot : club house, city-stade et arboretum

➔ Participer à l'amélioration de la qualité de l'eau en uniformisant le service « assainissement » pour tous les habitants

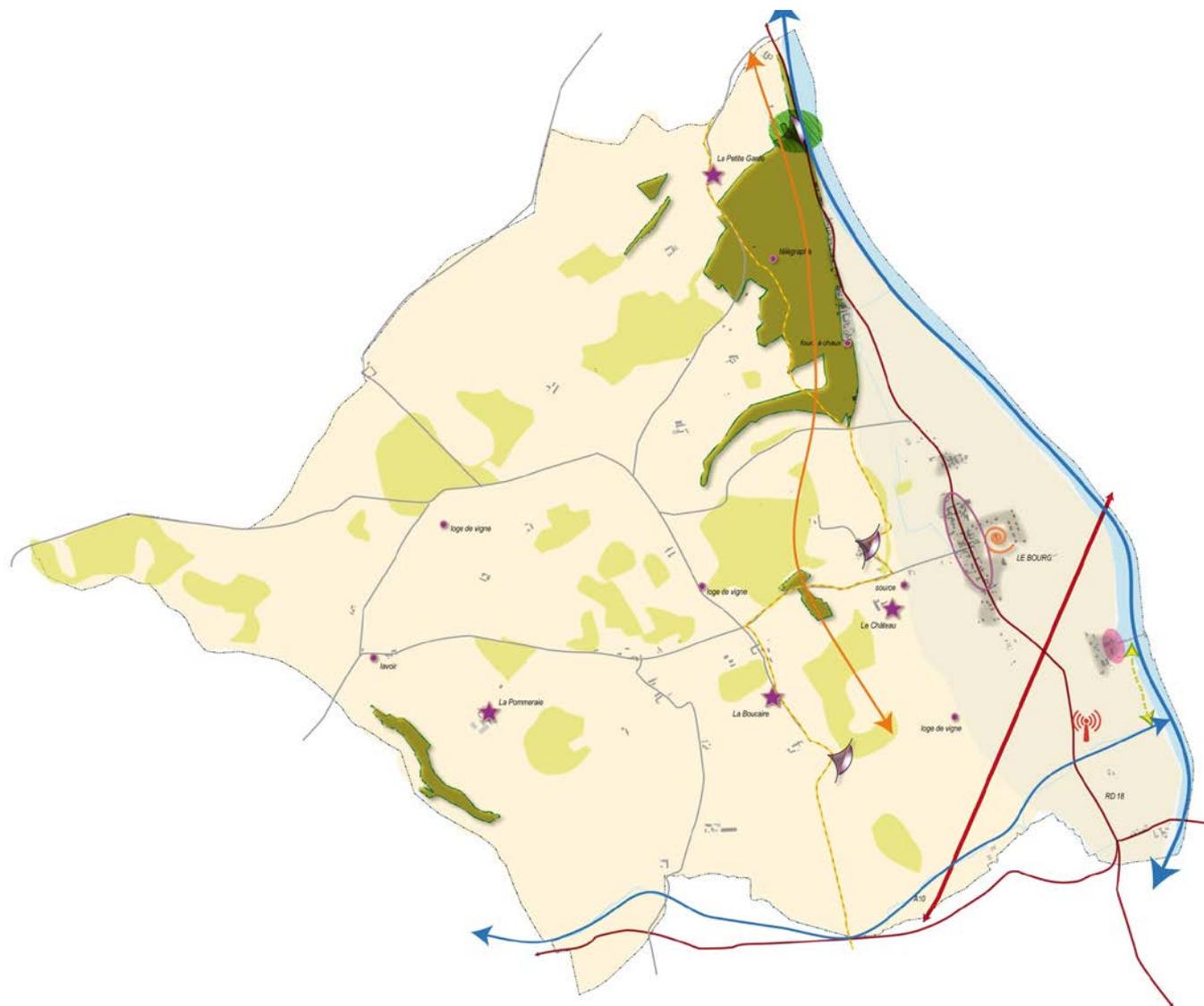
- Favoriser le raccordement des nouvelles habitations à la STEP par le choix des sites de développement
- Etudier la possibilité pour la mise en place d'une régie communale assainissement (y compris pour l'assainissement autonome)

➔ Améliorer la mobilité sur le territoire et favoriser les changements de pratiques

- Accompagner la réflexion sur une offre communautaire de transport à la demande
- Réaménagement de la place Romain Rideau : sécurisation des accès car, installation d'une borne de recharge pour les véhicules électriques et matérialisation d'une aire de covoiturage

➔ Améliorer les performances énergétiques

Les cartes du PADD



Les cartes du PADD

AXE 1 : METTRE EN VALEUR LES ATOURS PAYSAGERS, ENVIRONNEMENTAUX ET PATRIMONIAUX DE PORTS-SUR-VIENNE, À DES FINS DE QUALITÉ DE VIE ET D'ENJEUX TOURISTIQUES

Préserver les éléments identitaires paysagers :



Préserver la Vallée de la Vienne



Accompagner le Département en permettant l'aménagement d'un belvédère sur le coteau



Préserver les points de vue remarquables : le coteau, la Mélandière et les Cazeaux

Préserver les éléments identitaires environnementaux :



Protéger les réservoirs de biodiversité favorables à plusieurs trames (ZNIEFF)



Conserver les usages permettant le maintien de la biodiversité des réservoirs de biodiversité favorables à une trame et des espaces constituant la trame écologique

Maintenir les fonctionnalités écologiques des continuités majeure et secondaires :



vallée de la Vienne,



vallée de la Veude-de-Ponçay



zone de chasse des chiroptères

Les éléments urbains, architecturaux et patrimoniaux :



Préserver les caractéristiques urbaines de l'urbanisation ancienne et les prolonger dans les futures opérations urbaines



Identifier les édifices remarquables à protéger



Identifier les éléments de petit patrimoine afin de garantir leur préservation

Valoriser et améliorer le maillage des itinéraires de randonnée



GR 48



Itinéraires de randonnée communaux

Mettre en valeur les bords de la Vienne



Créer un nouvel espace de loisirs aux Maisons Rouges



Rechercher une continuité le long de la Vallée de la Vienne au niveau du Bec des Deux Eaux

Les cartes du PADD

AXE 2 : CONFORTER L'ATTRACTIVITÉ DE LA COMMUNE PAR LA RECHERCHE DE NOUVELLES OFFRES DE SERVICES ET LE DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE EN LOGEMENTS RAISONNÉE

Créer une offre en logements pour répondre aux besoins des personnes âgées et accueillir des familles nouvelles, tout en limitant la consommation d'espaces agricoles et naturels



Aménager les vides laissés par l'urbanisation des années passées dans le bourg : entre l'espace socio-culturel et la rue de la Vienne et au coeur du lotissement de la rue des Varennes.

Améliorer l'offre en équipements et services en lien avec les besoins des habitants et favoriser la mixité des fonctions

Assurer la coopération nécessaire au maintien et au développement de l'activité agricole.

Limiter l'exposition aux risques et aux nuisances



Prendre en compte le PPRI de la Vienne pour déterminer les possibilités de constructions.



Tenir compte des zones exposées au bruit pour le choix des sites de développement Autoroute A10.

AXE 3 : AMÉLIORER LES RÉSEAUX AU SERVICE DES HABITANTS ET ACTIFS DU TERRITOIRE



Accompagner la montée en débit numérique

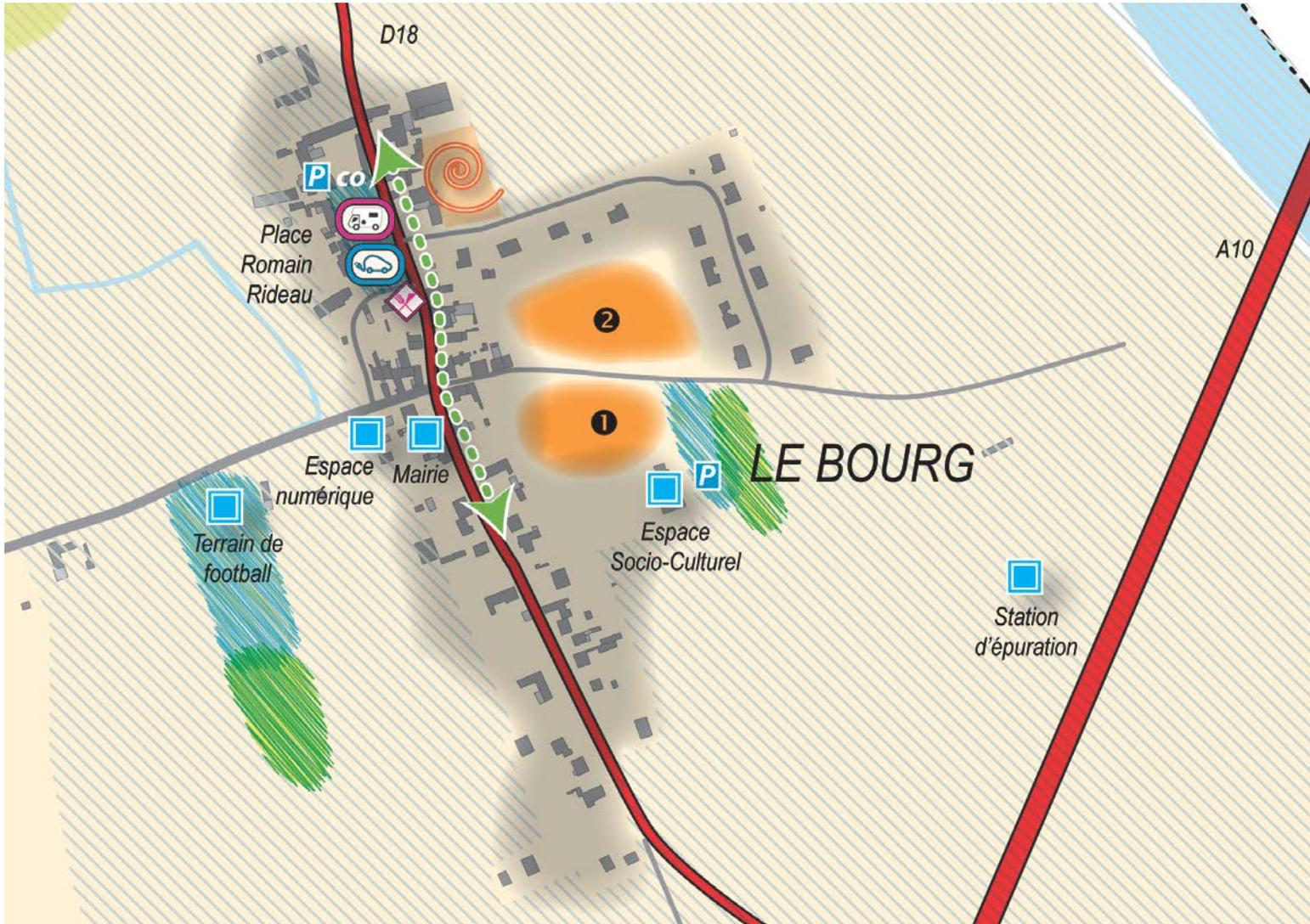
Noeud de Raccordement Abonné (NRA)



Améliorer les performances énergétiques

Encourager le développement de modes d'énergie renouvelables en permettant la valorisation des fondations restantes de l'ancien barrage de Maisons Rouges si un projet s'avérait compatible avec les objectifs du SDAGE Loire Bretagne et du SAGE de la Vienne.

Les cartes du PADD



Les cartes du PADD

AXE 1 : METTRE EN VALEUR LES ATOURS PAYSAGERS, ENVIRONNEMENTAUX ET PATRIMONIAUX DE PORTS-SUR-VIENNE, À DES FINS DE QUALITÉ DE VIE ET D'ENJEUX TOURISTIQUES

Valoriser et améliorer le maillage des itinéraires de randonnée



GR 48



Itinéraires de randonnée communaux



Développer et diversifier l'offre en matière d'accueil touristique

Créer une aire d'accueil pour les campings cars lors des travaux d'aménagement de la Place Romain Rideau



Accompagner la réouverture de l'hôtel restaurant du centre-bourg : la Bouche en Vienne

AXE 2 : CONFORTER L'ATTRACTIVITÉ DE LA COMMUNE PAR LA RECHERCHE DE NOUVELLES OFFRES DE SERVICES ET LE DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE EN LOGEMENTS RAISONNÉE

Créer une offre en logements pour répondre aux besoins des personnes âgées et accueillir des familles nouvelles, tout en limitant la consommation d'espaces agricoles et naturels



Privilégier le réinvestissement du potentiel communal que constitue le Clos du Presbytère pour la construction d'au moins deux logements

1

Aménager les vides laissés par l'urbanisation des années passées dans le bourg :
- entre l'espace socio-culturel et la rue de la Vienne à court terme,

2

- au coeur du lotissement de la rue des Varennes à moyen et long terme

Améliorer l'offre en équipements et services en lien avec les besoins des habitants et favoriser la mixité des fonctions



Profiter des travaux sur les terrains de foot pour réfléchir à un espace plus vaste qui pourrait à terme comprendre un city-stade, un club house ou un arboretum

Les cartes du PADD



Améliorer les espaces publics pour améliorer le cadre de vie de tous les habitants

*Valoriser les abords de l'espace socioculturel par la création d'espaces publics qualitatifs
Y améliorer la capacité en stationnement
Créer une réserve de biodiversité*



Favoriser la mixité des fonctions en milieu rural

Permettre la réouverture du commerce de restauration hôtellerie en coeur de bourg, en lien avec de nouvelles formes d'économie



Limiter l'exposition aux risques et aux nuisances

Prendre en compte le PPRi de la Vienne pour déterminer les possibilités de constructions.



*Tenir compte des zones exposées au bruit pour le choix des sites de développement
Autoroute A10.*

AXE 3 : AMÉLIORER LES RÉSEAUX AU SERVICE DES HABITANTS ET ACTIFS DU TERRITOIRE



Améliorer la mobilité sur le territoire et favoriser les changements de pratiques

Installer une aire de recharge des véhicules électriques



Rechercher les continuités piétonnes entre les équipements



Matérialiser une aire de covoiturage



Merci de votre participation